

Allocution de S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

**11^e Symposium scientifique de l'Association des sciences marines du Sud-Ouest de l'océan Indien
(WIOMSA)**

1^{er} juillet 2019, Université de Maurice, Réduit

Monsieur le secrétaire permanent du ministère de l'Economie océanique, des Ressources marines, des Pêches et du Transport maritime de la République de Maurice,

Monsieur le Vice-chancelier adjoint de l'Université de Maurice,

Madame la présidente de l'Association des sciences marines de l'océan Indien occidental,

Monsieur le directeur du Secrétariat de la Convention de Nairobi,

Monsieur le secrétaire exécutif de la WIOMSA,

Madame la représentante de l'Agence suédoise de coopération internationale et de développement,

Mesdames, Messieurs de la communauté scientifique,

chers étudiants,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est un réel honneur pour la Commission de l'océan Indien d'être associée au 11^{ème} symposium de l'Association des sciences marines du Sud-Ouest de l'océan Indien, plus connue comme la WIOMSA qui célèbre cette année ses 26 ans d'existence.

De notre point de vue, la WIOMSA est un organisme singulier à plus d'un titre. Il est le seul de la région à rassembler autant de scientifiques d'horizons divers donnant une dimension pluridisciplinaire à ses travaux qui éclairent la prise de décision. Il est aussi une plateforme d'échanges et de partage de l'information scientifique qui sert l'action de terrain. Il est enfin un acteur incontournable du paysage régional de la coopération résolument engagé dans la réalisation de nombreux objectifs de développement durable. En cela, la COI est fière d'entretenir un dialogue confiant et soutenu avec les membres de la WIOMSA dans le cadre de ses nombreux projets environnementaux.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la Commission de l'océan Indien est la seule organisation d'Etats insulaires en Afrique. Notre géographie et notre vulnérabilité intrinsèque aux chocs externes, à commencer par les effets du changement climatique, conditionnent à l'évidence les priorités de notre action régionale. Parce que nos écosystèmes et nos ressources sont sous pression, la COI a fait de la préservation des milieux marins et côtiers et de la gestion durable des ressources naturelles un axe prioritaire de son action. Les projets ainsi mis en œuvre par la COI avec le soutien de l'Union européenne, de l'Agence française de développement, du Fonds

français pour l'environnement mondial ou encore de la Banque mondiale ont permis à notre organisation d'acquérir une expertise reconnue dans ces domaines mais aussi aux partenaires nationaux, gouvernementaux et non-gouvernementaux, de renforcer leurs capacités et d'enrichir le paysage des acteurs du développement durable.

Cette dynamique régionale pour la préservation des espaces marins et côtiers a très directement impliqué les scientifiques. Pour la COI, cet engagement concret, sur le terrain, de manière indépendante comme au sein de centres de recherches, d'ONG, d'instituts nationaux ou de projets, constitue une plus-value indispensable pour la protection de nos écosystèmes.

C'est dans cet esprit que la COI a, entre autres, soutenu la création et l'animation du réseau régional Récifs coralliens qui a fêté l'année dernière 20 ans d'opération ce qui, au regard de la durée de vie moyenne des réseaux régionaux, est non seulement un succès mais surtout l'expression d'un engagement pérenne de la communauté scientifique, des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux. La COI participe aussi activement aux travaux de la Convention de Nairobi et soutient ses Etats membres dans la mise en œuvre des recommandations qui en émane. Elle a aussi travaillé de concert avec des instituts nationaux de sciences marines et halieutiques qui se sont affirmés comme des centres régionaux d'excellence qu'il convient de soutenir et de saluer, à l'image de l'Institut mauricien d'océanographie.

Vous me permettez, Mesdames, Messieurs, de souligner également l'ampleur de notre action régionale qui a débordé du cadre géographique de nos Etats membres pour intégrer les espaces côtiers et insulaires de l'Afrique orientale puisque les enjeux qui nous mobilisent obligent à une action concertée respectueuse des souverainetés. A cet égard, je mentionnerai le programme Biodiversité financé par l'Union européenne qui a clôturé ses activités en début d'année et qui a participé à une meilleure gestion communautaire d'écosystèmes sensibles comme les mangroves et les récifs. Je pense aussi au programme SWIOFISH financé par la Banque mondiale qui contribue à améliorer la gouvernance régionale des pêches et dont les activités nationales et régionales vous seront présentées le 5 juillet prochain dans le cadre de ce symposium.

Mesdames, Messieurs,

La résilience tant recherchée par les Etats insulaires en développement sera conditionnée par la mise en place, dès aujourd'hui, de politiques fortes et suivies en matière d'aménagement du territoire comme de gouvernance et de gestion responsables des ressources et milieux marins et côtiers. La contribution de la communauté scientifique à cet égard est indispensable. C'est pourquoi la COI continuera d'entretenir un dialogue fructueux avec la WIOMSA comme avec les instituts nationaux en vue de bâtir les fondations solides d'un développement authentiquement durable.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent symposium, riche de synergies, de partages d'expériences et de leçons apprises. Je vous remercie de votre attention.